



Délibérations du Conseil Municipal du 19 octobre 2023

Liste des délibérations

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
	Approbation du procès-verbal de séance du 21 septembre 2023	-Approuver le procès-verbal de la séance du 21 septembre 2023 ;	Approuvé à l'unanimité
D23-113	Tarifs des Salles	-Adopter les tarifs de location des salles à compter du 01/09/2023 pour les cours de yoga, broderie et dessin ;	Approuvé à l'unanimité
D23-114	Commission de contrôle des listes électorales	-Désigner les membres de la commission de contrôle des listes électorales ;	Approuvé à l'unanimité
D23-115	Convention de contrôle allégé des dépenses en partenariat entre l'Ordonnateur et le Comptable public	-Approuver la convention de contrôle allégé en partenariat avec la DGFiP ; -Autoriser Le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant ;	Approuvé à l'unanimité
D23-116	Convention de subvention au titre du dispositif « Conseiller Numérique France Services » - renouvellement	-Autoriser le Maire ou son représentant à signer la nouvelle convention entre la collectivité et la Banque des Territoires pour le renouvellement du financement du poste de Conseiller Numérique France Services, et toutes pièces administratives relatives à ce dossier ;	Approuvé à l'unanimité
D23-117	Contrat de projet – renouvellement d'un poste non permanent	-Renouveler un emploi non permanent dans la catégorie hiérarchique C dans le cadre de Dispositif Conseiller Numérique France Services pour une durée de 3 ans ;	Approuvé à l'unanimité
D23-118	Approbation du projet de Hameau Léger et du plan de financement	-Approuver le projet de hameau léger et son plan de financement tels que définis à ce jour ; -Autoriser Le Maire à poursuivre l'accompagnement de l'association Hameaux Légers au montage du projet, y compris aux dépôts des autorisations d'urbanisme nécessaires ; -Autoriser Le Maire à lancer les consultations nécessaires à la réalisation du projet ; -Autoriser Le Maire à solliciter les subventions auprès de tout financeur et à signer les documents s'y référant ; -Autoriser Le Maire à signer la convention avec l'AFPA ; -Donner l'autorisation au Maire de modifier si besoin le plan de financement suivant l'évolution de celui-ci ;	Approuvé à la majorité absolue des suffrages exprimés moins 7 voix contre
D23-119	Décision modificative n° 1 – Budget Commune	-Autoriser les virements de crédits proposés ;	Approuvé à l'unanimité
D23-120	Commission de délégation du service public – Dépôts des listes	-Approuver le principe de constituer une commission permanente pour l'ensemble des contrats de concession et ce, pour la durée du mandat municipal ; -De fixer les modalités de dépôt des listes pour l'élection de la commission de délégation de service public de la façon suivante : *Les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir (5 titulaires, 5 suppléants) *Les listes doivent être déposées auprès de Madame le Maire juste avant l'élection et doivent indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants -De décider que l'élection des membres de la commission de délégation de service public se fera par vote à main levée. -De décider que l'élection des membres de la commission se fera lors d'une même séance du conseil municipal.	Approuvé à l'unanimité
D23-121	Délégation de service public : Elections des membres de la commission permanente de délégation de service public	-Désigner les membres titulaires et suppléants de la commission ;	Approuvé à l'unanimité
D23-122	Information relative aux décisions prises par délégation (articles L2122.22 et L.2122.23 du CGCT)	-Prendre acte de cette information.	Le Conseil a pris acte